



# MISE À JOUR DE L'ÉTAT DU STOCK DE SAUMON ATLANTIQUE DANS LES ZONES DE PÊCHE DU SAUMON (ZPS) 19 À 21 et 23

## Contexte

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a cerné quatre grands groupes de saumon atlantique (*Salmo salar*), appelés des unités désignables (UD), dans la région des Maritimes : l'est du Cap-Breton (correspond à la zone de pêche du saumon [ZPS] 19), les hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse (ZPS 20, 21 et une partie de la ZPS 22), l'extérieur de la baie de Fundy (correspond à la partie ouest de la ZPS 23), et l'intérieur de la baie de Fundy (une partie des ZPS 22 et 23) [voir l'annexe].

L'abondance du saumon atlantique dans la région des Maritimes est en déclin depuis plus de vingt ans. Les populations de saumon atlantique ont disparu de nombreuses rivières, et celle de l'intérieur de la baie de Fundy a été inscrite comme étant en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). En novembre 2010, le COSEPAC a évalué les assemblages des populations de l'est du Cap-Breton, des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse et de l'extérieur de la baie de Fundy comme étant en voie de disparition. Pêches et Océans Canada (MPO) a effectué des évaluations scientifiques du potentiel de rétablissement, des analyses socio-économiques et des consultations publiques à l'égard de ces unités désignables afin d'éclairer la décision de les inscrire ou non sur la liste de la LEP.

La Gestion des pêches a présenté une demande d'avis scientifique sur l'état du saumon dans les ZPS 19 à 21 et 23 pour 2020. Cet avis est utilisé pour informer les communautés autochtones, la Gestion des pêches et les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick de l'état des ressources de saumon avant l'établissement d'accords de pêche et de plans de pêche récréative pour 2021. La demande visait à évaluer l'état des stocks de saumon dans les ZPS 19, 20, 21 et 23 jusqu'à la fin de 2020 au moyen des indicateurs suivants :

- L'abondance des adultes par rapport aux niveaux de référence
- Les densités de juvéniles
- Les estimations de la production de saumoneaux

Le processus de réponse des Sciences a été utilisé étant donné qu'il s'agit d'une demande de mise à jour de l'avis précédent faisant appel aux méthodes établies (MPO 2020 et références citées dans le présent document).

En raison de la pandémie de COVID-19, certaines activités de terrain ont été restreintes en 2020. Des données limitées sont disponibles pour les rivières-repères des ZPS 20, 21 et 23; cependant, les évaluations de l'état et des tendances des stocks de saumon n'ont pas pu être réalisées pour ces zones et ne sont pas contenues dans le présent rapport. Pour l'est du Cap-Breton, en raison du calendrier des activités et de la valeur de cette information pour la Gestion des pêches en vue de la prise de décisions sur les allocations autochtones à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR), toutes les activités habituelles sur le terrain ont été

menées et les données sont disponibles pour fournir une mise à jour de l'état du saumon dans les rivières-repères de la ZPS 19.

La présente réponse des Sciences découle du processus de réponse des Sciences régional du 4 mars 2021 concernant la mise à jour de l'état du stock de saumons des zones de pêche au saumon (ZPS) 19 à 21 et 23.

## Analyse et réponse

### Méthodes

L'évaluation de l'état du saumon dans la région des Maritimes est fondée sur le suivi de l'abondance d'un certain nombre de populations indicatrices. Pour la plupart des populations indicatrices pour lesquelles le retour d'individus adultes a été observé, l'état est évalué en comparant une estimation de la ponte (calculée à partir de l'abondance estimée et des caractéristiques biologiques des stocks de saumon) à un point de référence qui établit la ponte nécessaire à la conservation. La ponte nécessaire à la conservation pour une rivière précise correspond à une ponte de 2,4 œufs/m<sup>2</sup> multipliée par l'étendue de l'habitat de croissance fluvial accessible d'un gradient adéquat. Une ponte de 2,4 œufs/m<sup>2</sup> est considérée comme un point de référence limite (PRL) dans le contexte du Cadre de l'approche de précaution du MPO (DFO 2009, DFO 2012, Gibson et Claytor 2012) pour la région des Maritimes du MPO. Les exigences de conservation pour de nombreuses rivières de la région des Maritimes figurent dans le rapport de O'Connell et ses collaborateurs (1997).

Dans le cadre d'un récent document de travail visant à mettre à jour les renseignements sur les populations de saumon atlantique de l'est du Cap-Breton pertinents pour un rapport de situation du COSEPAC, un examen de toutes les données et estimations d'abondance disponibles a été effectué pour l'est du Cap-Breton (Taylor *et al.*, document non publié<sup>1</sup>). Ce processus a mené à certaines mises à jour des estimations d'échappées dans la série chronologique de la rivière North. Les mises à jour comprennent des ajustements aux relevés annuels par plongée basés sur l'efficacité moyenne d'observation calculée à partir des expériences de marquage-recapture de 1994–2020. En outre, un facteur d'échelle a été appliqué aux données de 2004–2012 pour tenir compte de l'expansion du relevé par plongée à partir de 2013 (de McLeans Pool à West Confluence Pool). Le facteur d'échelle a été calculé sur la base des dénombrements moyens dans la partie supplémentaire de 2013–2020, et une augmentation prévue de 24 % a été appliquée à tous les relevés par plongée de 2004–2012. Aucun facteur d'échelle n'a été appliqué pour les années antérieures à 2004, car l'étendue du relevé par plongée n'est pas bien documentée. Les données sur les prises récréatives sont présentées sans application d'un facteur d'échelle du taux de prise, car elles se sont avérées très variables et peu susceptibles de fournir une mesure précise de l'abondance. Ces changements à la série chronologique sont reflétés dans la visualisation mise à jour pour la rivière North dans le présent document; cependant, l'estimation annuelle pour la rivière North présentée dans cette mise à jour ne change pas par rapport à la méthodologie décrite dans le document de Levy et Gibson (2014).

---

<sup>1</sup> Taylor, A.D., D. Raab, D.C. Hardie, and E.B. Brunson. In prep. Updated Information on Atlantic Salmon (*Salmo salar*) Eastern Cape Breton Populations (ECB; SFA 19) of Relevance to the Development of a 2nd COSEWIC Status Report. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc.

**Région des Maritimes**

---

Dans le présent rapport, les saumons de moins de 63 cm de longueur à la fourche sont désignés comme étant « petits » et sont généralement des saumons unibermarins (UBM) [aussi appelés grilses] qui retournent à leur rivière natale pour frayer après un seul hiver en mer. Les saumons de 63 cm de longueur et plus à la fourche sont quant à eux qualifiés de « grands » saumons et sont généralement des spécimens pluribermarins qui retournent à leur rivière natale après plusieurs hivers en mer et plusieurs fraies.

**Est du Cap-Breton (ZPS 19)**

Les évaluations du saumon par le MPO dans l'est du Cap-Breton portent actuellement sur trois réseaux hydrographiques, soit les rivières Middle, Baddeck et North (tableau 1, annexe). Parcs Canada (PC) surveille l'abondance des saumons adultes dans le ruisseau Clyburn (tableau 1) au moyen de relevés en plongée semblables à ceux que mène le MPO. Les documents de Levy et Gibson (2014), du MPO (2013), de Gibson et Bowlby (2009) et de Robichaud-LeBlanc et Amiro (2004) présentent plus en détail les méthodes d'évaluation des populations de saumon dans l'est du Cap-Breton.

En 2020, la pêche du saumon a été interdite toute l'année dans l'ensemble des rivières de la ZPS 19, sauf les rivières Middle, Baddeck et North. La pêche à la ligne avec remise à l'eau des captures a été ouverte dans plusieurs rivières : dans les rivières Middle et Baddeck du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, et dans la rivière North (en aval du lieu connu sous le nom de « The Benches ») du 1<sup>er</sup> juin au 14 juillet et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre (tableau 1). Un programme provincial d'ensemencement existe également dans les rivières Middle et Baddeck, et vise à compenser numériquement les mortalités prévues en lien avec la pêche avec remise à l'eau des captures dans ces rivières (DFO, 2010). Les Premières Nations avaient droit à des allocations à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) dans ces trois rivières en 2020; toutefois, le plan de pêche axé sur la conservation du saumon atlantique (Plamu) a eu un effet dissuasif sur les pêcheurs tentés de pratiquer des activités de pêche à des fins ASR dans les rivières où la ponte nécessaire à la conservation ne serait pas dépassée, et aucune pêche de saumon en montaison n'a été déclarée par les communautés autochtones dans la région de l'est du Cap-Breton.

**Indicateurs de l'état du stock**

En 2020, les populations indicatrices de l'est du Cap-Breton ont été évaluées; il a été déterminé qu'elles étaient en dessous de la ponte nécessaire à la conservation (tableau 1), avec des pontes estimatives correspondant à 70 % et 64 % des exigences, respectivement. Selon l'évaluation, la ponte dans la rivière North dépasse la ponte nécessaire à la conservation, et représente environ 102 % de celle-ci. L'abondance du saumon dans le ruisseau Clyburn continue aussi de rester faible : on y a dénombré 13 saumons en 2020. Le tableau 1 présente un résumé des résultats de l'évaluation de 2019. Les figures 1, 2 et 3 présentent une série chronologique des populations adultes de saumon pour les rivières Middle, Baddeck, North et Clyburn, respectivement.

*Tableau 1. Renseignements sur l'évaluation du saumon atlantique pour les rivières indicatrices dans la ZPS 19 en 2020, notamment les saisons de pêche à la ligne avec remise à l'eau, la ponte nécessaire à la conservation, les estimations préliminaires des prises et de l'effort de la pêche récréative, les estimations de la mortalité des prises remises à l'eau, les résultats des relevés par plongée, l'estimation des chappées, le pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation atteint, et les données sur l'ensemencement provincial.*

	<b>Rivière Middle</b>	<b>Rivière Baddeck</b>	<b>Rivière North</b>	<b>Ruisseau Clyburn</b>
<b>Saison de pêche à la ligne de 2019</b>	Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> juin au 14 juillet et du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 octobre	Pêche fermée
<b>Renseignements sur l'évaluation</b>	- Estimation des prises de la pêche récréative - Données des relevés par plongée - Données de marquage-recapture (historique) - Données de la pêche à l'électricité (historique)	- Estimation des prises de la pêche récréative - Données des relevés par plongée - Données de marquage-recapture (historique) - Données de la pêche à l'électricité (historique)	- Estimation des prises de la pêche récréative - Données des relevés par plongée - Données du marquage et de la recapture	- Données des relevés par plongée
<b>Ponte nécessaire à la conservation (millions d'œufs)</b>	2,07	2,01	0,92	0,28
<b>Estimations préliminaires des prises de la pêche récréative* :</b>				
<b>Petits saumons</b>	18	4	12	Sans objet
<b>Grands saumons</b>	64	48	25	Sans objet
<b>Effort (jours de pêche)</b>	231	123	118	Sans objet
<b>Estimations de la mortalité totale liée à la pêche avec remise à l'eau**</b>	4	2	1	Sans objet
<b>Données des relevés par plongée*** :</b>				
<b>Petits saumons</b>	35	19	15	4
<b>Grands saumons</b>	390	154	106	9
<b>Marquages et recaptures<sup>‡</sup></b>	Sans objet	Sans objet	30/9	Sans objet
<b>Estimation des échappées :</b>				
<b>Petits saumons</b>	49	22	32	Sans objet
<b>Grands saumons</b>	407	247	226	Sans objet
<b>Pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation (intervalle de crédibilité bayésien à 90 %)</b>	<b>70 (54–93)</b>	<b>64 (49–85)</b>	<b>102</b>	<b>Sans objet</b>
<b>Ensemencement provincial :</b>				
<b>Prélèvements de géniteurs</b>	8 grands saumons (octobre)	5 grands saumons, 3 petits saumons (octobre)	Sans objet	Sans objet
<b>Relâches de juvéniles</b>	21 090 tacons de moins d'un an à la nageoire coupée (octobre)	14 042 tacons de moins d'un an à la nageoire coupée (octobre)	Sans objet	Sans objet

Base de données Salmo-NS consultée le 18 février 2021. Des facteurs d'échelle moyens propres à chaque rivière pour le petit saumon, le grand saumon et l'effort ont été utilisés pour estimer les prises et l'effort en 2020 (voir la section « Sources d'incertitude »).

\*\*Un taux de mortalité présumé de 4 % est appliqué pour estimer les mortalités liées à la pêche avec remise à l'eau (MPO 2013).

\*\*\*Un relevé par plongée a été effectué dans la rivière Middle le 5 novembre 2020. Un relevé par plongée dans la rivière North a été effectué le 22 octobre 2020, et dans la rivière Baddeck le 6 novembre 2020. Parcs Canada a effectué un relevé par plongée dans le ruisseau Clyburn le 5 novembre 2020.

‡Une opération de marquage a été effectuée les 13 et 14 octobre 2020 sur la rivière North

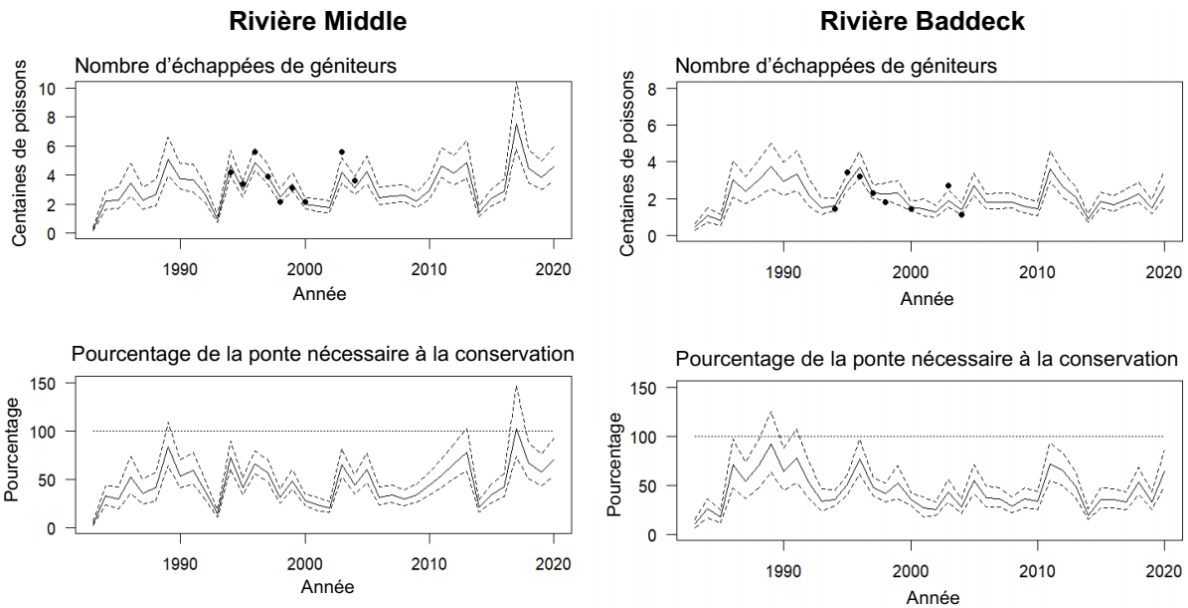


Figure 1. Nombre total estimé de géniteurs (graphique supérieur) et pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation qui a été atteint (graphique inférieur) dans la rivière Middle (graphique de gauche) et dans la rivière Baddeck (graphique de droite) [Nouvelle-Écosse], de 1983 à 2020. Les ajustements au modèle obtenus à l'aide de deux méthodes sont indiqués. Les lignes pleines représentent les estimations de vraisemblance maximale d'abondance annuelle. Les lignes pointillées indiquent l'intervalle de crédibilité bayésien à 90 % pour les estimations annuelles d'abondance. Les points des graphiques supérieurs représentent l'estimation de la population obtenue grâce aux opérations de marquage-recapture effectuées dans le cadre des relevés par plongée. La ligne horizontale discontinue dans les graphiques inférieurs correspond à 100 % de la ponte nécessaire à la conservation (œufs) pour chaque rivière.

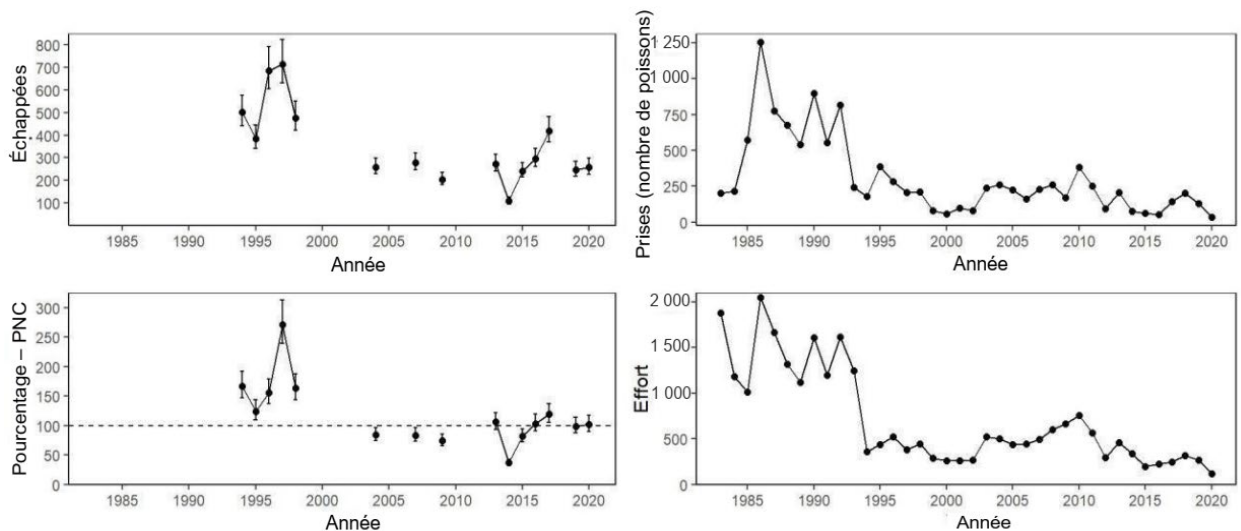


Figure 2. Estimation de l'échappée de géniteurs (en haut à gauche) et du pourcentage de la ponte nécessaire à la conservation (en bas à gauche) du saumon atlantique remontant la rivière North, en Nouvelle-Écosse, d'après les relevés par plongée, et estimation des prises (en haut à droite) et de l'effort (en bas à droite), ajustés pour tenir compte des talons non renvoyés dans le cadre du programme de retour des talons de permis (voir la section « Sources d'incertitude »). La ligne horizontale discontinue en bas à

gauche correspond à 100 % de la ponte nécessaire à la conservation. Les barres d'erreur représentent les intervalles de confiance à 95 %.

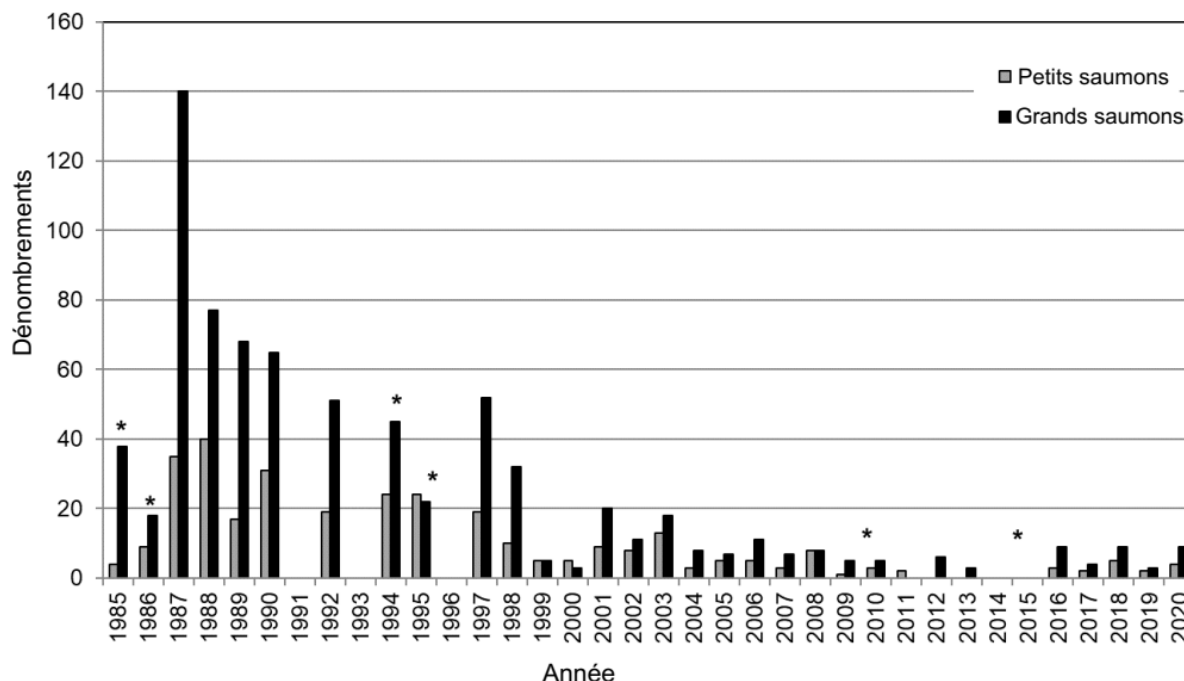


Figure 3. Nombre de petits et de grands saumons atlantiques recensés dans le ruisseau Clyburn (Nouvelle-Écosse) de 1985 à 2020. Les astérisques (\*) correspondent aux années où le relevé n'a porté que sur le cours inférieur du ruisseau. Aucun dénombrement n'a été réalisé en 1991, 1993, 1996 et 2015. Source : Parcs Canada

### Extérieur de la baie de Fundy (partie périphérique de la ZPS 23)

Bien que les restrictions liées à la COVID-19 aient empêché la réalisation de nombreuses activités d'évaluation annuelle dans la ZPS 23, les services essentiels et les activités prioritaires ont été réalisés. L'ascenseur à poissons de Mactaquac a été exploité tout au long de la saison 2020, ce qui a permis de fournir des renseignements sur la montaison des adultes dans le fleuve Saint-Jean en amont du barrage de Mactaquac. L'évaluation et la collecte des présaumoneaux à l'automne sur la rivière Tobique ont également été réalisées en 2020.

### Sources d'incertitude

Des activités de pêche illégales (p. ex. pêche dans des zones interdites et braconnage) sont signalées de façon informelle; toutefois, la contribution combinée de ces activités à la taille réduite des populations est inconnue.

De plus amples détails sur les incertitudes liées aux méthodes d'évaluation sont présentés dans le rapport du MPO de 2013.

### Est du Cap-Breton

Le nombre de petits et de grands saumons pêchés et remis à l'eau, l'effort de pêche ainsi que la mortalité liée à la pêche avec remise à l'eau dans la ZPS 19 sont estimés grâce aux talons de permis retournés dans le cadre de la pêche récréative du saumon. Pour tenir compte des talons non renvoyés, les chiffres des prises et de l'effort de pêche sont rajustés au moyen d'un facteur de correspondance entre les prises déclarées et le nombre de lettres de rappel envoyées aux

**Région des Maritimes**

---

titulaires de permis de pêche. Pour les données sur les prises de la pêche récréative, les déclarations d'effort de pêche et de prises supérieures ou inférieures aux prises réelles de saumons auraient des effets sur les résultats des estimations fondées en grande partie sur ces données. Les estimations pour 2020 sont considérées comme provisoires au moment de cette mise à jour, puisque les renseignements recueillis grâce à la vente de permis et les talons de permis continuent d'être renvoyés. Au cours des dernières années, les estimations des prises et de l'effort calculées avant l'envoi des lettres de rappel aux pêcheurs à la ligne étaient systématiquement plus élevées que les estimations des prises et de l'effort calculées après l'envoi des lettres de rappel. Afin de réduire ce biais dans les années où aucune lettre de rappel n'a été envoyée aux pêcheurs à la ligne (c.-à-d. 2004, 2008 à 2010 et 2018), les facteurs d'échelle moyens pour chaque rivière (c.-à-d. estimation après avoir obtenu les renseignements de la lettre de rappel, divisée par la valeur déclarée avant d'avoir obtenu les renseignements de la lettre de rappel) pour les petits saumons, les grands saumons et l'effort de pêche ont été appliqués aux valeurs déclarées pour estimer les prises et l'effort.

Un dénombrement des remontes de saumons a été effectué dans la rivière North le 19 août 2020; 48 petits saumons et 108 grands saumons ont été comptés. Les niveaux d'eau étaient bas et la visibilité était considérée comme étant bonne à modérée lors de ce dénombrement. Toutefois, les températures élevées de l'eau en été ont empêché l'utilisation d'une approche fondée sur le marquage et la recapture pour déterminer l'efficacité des observations. Cette méthode n'a donc pas été utilisée pour évaluer la population.

Bien que certaines populations de l'est du Cap-Breton soient plus proches de leur ponte nécessaire à la conservation que celles des régions de l'extérieur de la baie de Fundy et des hautes terres du sud de la Nouvelle-Écosse, des déclinés importants sont observés au sein d'autres populations de l'est du Cap-Breton (p. ex. rivière Grand et ruisseau Clyburn). Il existe des incertitudes quant à l'état des populations des rivières non indicatrices, qui a été estimé à partir des données sur les prises de la pêche récréative et des données de la pêche à l'électricité (Levy et Gibson 2014).

## **Conclusions**

En 2020, dans la ZPS 19, deux populations indicatrices de l'est du Cap-Breton avaient une ponte estimative inférieure à la ponte nécessaire à la conservation, et une population indicatrice avait une ponte estimative supérieure à la ponte nécessaire à la conservation; le pourcentage atteint variait entre 64 et 102 % de la ponte requise. Bien que des données limitées aient été recueillies sur les rivières-repères des ZPS 20, 21 et 23, aucune évaluation du saumon n'a été effectuée et le présent rapport ne contient aucune information sur l'état et les tendances des stocks de ces ZPS.

## **Collaborateurs**

<b>Nom</b>	<b>Affiliation</b>
Dustin Raab	MPO, Sciences, région des Maritimes
Andrew Taylor	MPO, Sciences, région des Maritimes
David Hardie	MPO, Sciences, région des Maritimes
Jeremy Broome	MPO, Sciences, région des Maritimes
Sherisse McWilliam	MPO, Sciences, région des Maritimes
Jenna MacEachern	Parcs Canada
Sarah Penney	Parcs Canada
Alyx MacDonald	Mi'kmaw Conservation Group

Région des Maritimes

Nom	Affiliation
Shelley Denny	Unama'ki Institute of Natural Resources
Tammy Rose-Quinn	MPO, Gestion des ressources, région des Maritimes

### Approuvé par

Alain Vézina  
Directeur régional, Sciences  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
902-426-3490

Date : 19 Avril 2021

### Sources de renseignements

- DFO. 2009. [A Fishery Decision-Making Framework Incorporating the Precautionary Approach](#). (Accessed July 2014)
- DFO. 2010. [Status of Atlantic Salmon in Salmon Fishing Areas \(SFAs\) 19-21 and 23](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2010/002.
- DFO. 2012. [Reference Points Consistent with the Precautionary Approach for a Variety of Stocks in the Maritimes Region](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2012/035.
- Gibson, A.J.F., and H.D. Bowlby. 2009. [Review of DFO Science Information for Atlantic Salmon \(\*Salmo salar\*\) Populations in the Eastern Cape Breton Region of Nova Scotia](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2009/080. vi + 79 p.
- Gibson, A.J.F., and Claytor, R.R. 2013. [What is 2.4? Placing Atlantic Salmon Conservation Requirements in the Context of the Precautionary Approach to Fisheries Management in the Maritimes Region](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/043. iv + 21 p.
- Levy, A.L., and Gibson, A.J.F. 2014. [Recovery Potential Assessment for Eastern Cape Breton Atlantic Salmon \(\*Salmo salar\*\): Status, Past and Present Abundance, Life History, and Trends](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2014/099. v + 72 p.
- MPO. 2013. [État des populations de saumon atlantique des zones de pêche du saumon \(ZPS\) 19-21 et 23](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2013/013.
- MPO. 2020. [Mise à jour de l'état du stock des populations de saumon atlantique des zones de pêche du saumon \(ZPS\) 19 à 21 et 23](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2020/031.
- O'Connell, M.F., D.G. Reddin, P.G. Amiro, F. Caron, T.L. Marshall, G. Chaput, C.C. Mullins, A. Locke, S.F. O'Neil, and D.K. Cairns. 1997. [Estimates of Conservation Spawner Requirements for Atlantic Salmon \(\*Salmo salar\* L.\) for Canada](#). DFO Can. Stock Assess. Sec. Res. Doc. 97/100. 58 p.
- Robichaud-LeBlanc, K.A., and P.G. Amiro. 2004. [Assessments of Atlantic Salmon Stocks in Selected Rivers of Eastern Cape Breton, SFA 19, to 2003](#). Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2004/017. ii + 66 p.



Annexe

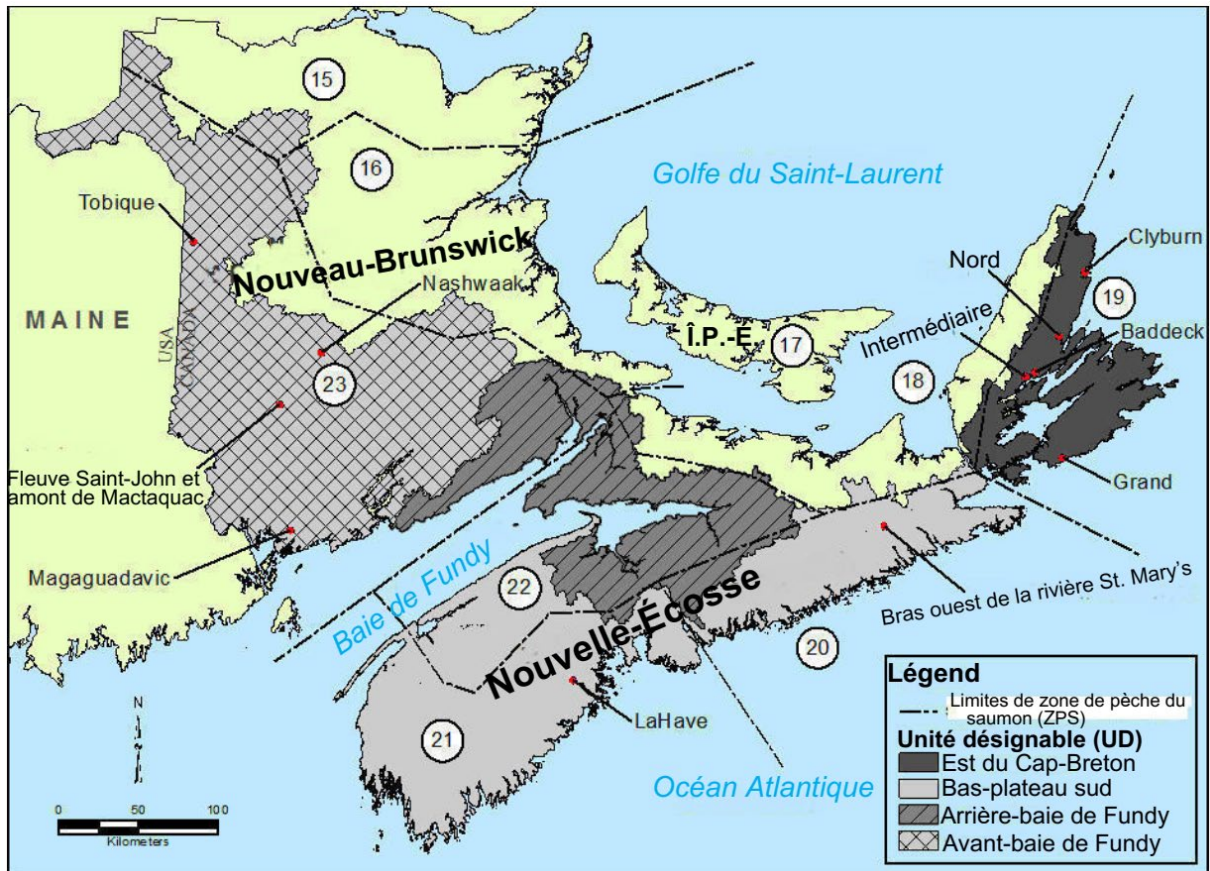


Figure A1. Carte illustrant l'emplacement des rivières à saumon où se sont concentrées les activités de surveillance, des zones de pêche du saumon (ZPS) et des unités désignables (UD) du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) mentionnées dans la présente mise à jour. Les numéros de ZPS sont donnés à l'intérieur des cercles blancs. Source de données : Les unités désignables mentionnées sont dérivées de la couche des bassins hydrographiques secondaires de la Nouvelle-Écosse (ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse) et de la couche des bassins hydrographiques de niveau 1 du Nouveau-Brunswick (ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick).

**Le présent rapport est disponible auprès du :**

Centre des avis scientifiques (CAS)  
Région des Maritimes  
Pêches et Océans Canada  
Institut océanographique de Bedford  
1, promenade Challenger, C.P. 1006  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Téléphone : 902-426-7070

Courriel : [MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca)

Adresse Internet : [www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/)

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-39358-2 N° cat. Fs70-7/2021-032F-PDF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2021. Mise à jour de l'état du stock de saumon Atlantique dans les zones de pêche du saumon (ZPS) 19 à 21 et 23. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2021/032.

*Also available in English:*

*DFO. 2021. Stock Status Update of Atlantic Salmon in Salmon Fishing Areas (SFAs) 19–21 and 23. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2021/032.*